



Les questions écrites et réponses apportées, reprises ci-dessous, ne sont pas traduites. / *De schriftelijke vragen en antwoorden hieronder zijn niet vertaald.*

### **Culture [Claude Leguerrier]**

Réouverture d'une section jeunesse à la bibliothèque ?

*Le site du Hondenberg est fermée. Face à la crise financière à laquelle est confronté la Commune, le Collège a été contraint de faire des choix. La crise de la Covid et maintenant celle liée à la Guerre en Ukraine ont engendré une augmentation importante des dépenses communales tandis que les recettes ont diminuées. La Maison des Enfants (site Hondenberg) comprenait au rez-de-chaussée une ludothèque et à l'étage une bibliothèque pour les enfants et les ados. Sa fermeture a été décidée compte tenu de la situation financière de la Commune. Une analyse comparative avec les autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale permet d'observer que la lecture publique reste particulièrement bien desservie à Watermael-Boitsfort. Il ne s'agit pas d'une fermeture pure et simple mais d'une réorganisation. Le site du Hondenberg se délocalise d'une part vers l'Espace Delvaux et d'autre part vers la bibliothèque et les installations situées au 32 rue des Trois Tilleuls.*

Que va devenir l'Espace Mémoire ?

*Malgré le départ à la pension de la responsable de l'Espace Mémoire, le lieu reste accessible au public grâce à une présence sur place d'un agent à mi-temps, et à la disponibilité du service de la Culture qui ouvre le lieu en cas de besoin. Les associations et autres chercheurs n'hésitent d'ailleurs pas venir pousser la porte de l'Espace. Preuve que nous voulons maintenir ce centre de documentation est l'appel prochain dans le 1170 du renouvellement des membres du comité d'accompagnement. Nous sommes convaincus que les partenaires motivés, fiables et responsables se signaleront pour collaborer sous la responsabilité de l'administration communale, seule garante de la continuité du service public.*

### **Jeunesse [Soulaïman Quartassi]**

Quelles sont les ambitions et projets pour les jeunes de 18 à 30 ans pour l'année 2023 2024 ?

*Notre ambition première est de voir les jeunes, peu importe leur origine sociale et culturelle, heureux dans la commune. Notre service de la Jeunesse est au service d'une large tranche de la population, des plus petits aux jeunes diplômés. Ses activités sont orientées d'une part, pour les plus petits, vers les plaines de vacances et d'autre part, pour tous, vers les plaines de jeux, skate park, Workout street parkour. Elle soutient les activités jeunesse organisées par le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, la Maison des Jeunes MJWB... Nous aidons les mouvements scouts dans le transport de leur matériel pour le camp, organisons des activités pour les enfants (activités mobilité, Halloween, Saint-Nicolas...)... Mais nous sommes conscients que les plus grands cherchent à pouvoir trouver du travail dans la commune afin de pouvoir y rester adultes. Nous avons quelques contrats bénévoles qui existent, entre autres à la Recyclerie, à l'Agora du Dries et l'Agora sportive mais nous pourrions encore développer cela pour d'autres structures. Nous pourrions également aller au-delà : par exemple, avec le service Jeunesse, nous sommes en train de mettre en place le service citoyen notamment à la Recyclerie afin de de donner du*



*travail aux jeunes pour des durées de 3 ou 6 mois. Cela permettrait aux jeunes d'avoir un travail rémunéré pendant une courte durée.*

*Rajoutons également la présence du Budget Participatif qui offre aux jeunes la possibilité de s'investir pleinement dans la vie communale... Et vous y êtes parvenu en déposant des projets et en en remportant quatre.*

*Si vous désirez avoir une meilleure vue de notre politique, nous vous conseillons de lire notre article Déclaration de politique générale : où en sommes-nous 4 ans et demi après ?.paru dans le 1170 de septembre : [1170\\_septembre2023.pdf \(watermael-boitsfort.be\)](#).*

### **Mobilité [Anne Whent]**

Comment éviter le parking ventouse dans une zone où le disque n'est pas obligatoire?

*Il est fort probable que le nombre de voitures ventouses a augmenté depuis l'extension des zones bleues. Plus on étend les zones bleues, plus les zones hors zones bleues vont souffrir du stationnement de véhicules extérieurs à leur quartier. C'est l'effet dominos. Pour résoudre le problème que vous évoquez, l'unique solution serait de faire passer les rues en question également en zone bleue... Si on continue comme cela, sur le long terme la Commune sera probablement entièrement en zone bleue ! Mais ce n'est actuellement pas le souhait de la Commune.*

### **Mobilité [Julie Gusman]**

Beaucoup de vieilles maisons du quartier ont des entrées étroites et pas de garage, il est impossible d'y stationner un vélo. La commune a-t-elle un plan pour augmenter considérablement l'offre de parkings à vélos sécurisés à des prix abordables? Merci

*En effet, de nombreuses maisons sont petites et n'ont pas d'espace pour stocker les vélos. Depuis 2019, une trentaine de boxes à vélo sécurisés ont été installés sur la commune, mais ce nombre est insuffisant face à la demande. Les implantations dépendent des demandes faites par les riverains à CycloParking (agence régionale pour le stationnement sécurisé des vélos). En effet, chacun qui désire une place dans un box à vélo le leur signale. Puis le service de la Mobilité observe les lieux les plus demandés et installe les boxes à vélos, dispositifs financés par la Région. Malheureusement, le RRU (Règlement régional d'Urbanisme) n'autorise pas les habitants à mettre des parkings vélo sécurisés sur les zones de recul. Les demandes ont explosé ces dernières années suite à l'arrivée des vélos électriques. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres solutions à proposer.*

### **Mobilité [Julie Gusman]**

Comment assurer que la circulation routière reste concentrée sur les grands axes, et éviter que les voitures, camions, camionnettes, soient déviés (sur conseil d'applications comme Waze notamment) dans nos petites rues (par exemple l'étroite rue de l'Hospice communal) ? Avez-vous déjà fait un comptage du nombre de véhicules passant dans ces rues étroites ? (Nous avons emménagé récemment près de la place Wiener, et sommes très étonnés de la circulation intense dans ces rues). Merci d'avance.



*Nous n'avons actuellement pas de solution à ce problème, si ce n'est d'inciter les citoyens à utiliser les transports en commun et la mobilité douce. Nous constatons déjà une nette augmentation pour ces modes de déplacements. Pour éviter le trafic de transit au sein même des quartiers, il nous faudrait élaborer un plan de circulation routière centrée sur les grands axes. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.*

## Mobilité

**[Julie Gusman]** Nous avons entendu que le bus 95 serait potentiellement remplacé par un tram. Qu'en est-il du projet ? Nous sommes inquiets, car le bus 95, que nous utilisons quotidiennement, est extrêmement efficace, très fréquent et relie rapidement la place Wiener au centre névralgique de Bruxelles. Le tram 8 est beaucoup moins fréquent (parfois 12 à 18 minutes entre 2 trams), et ne va pas aux mêmes endroits. Merci d'avance pour vos réponses

**[Claude Leguerrier]** Quid du projet de « tramification » du bus 95 qui laisserait les Boitsfortois sans transport en commun entre la place Keym et la place Wiener ?

*À ce stade, la tramification du bus 95 n'est encore qu'un projet qui d'une part, comme pour le bus 71 il y a quelques années, risque de tomber à l'eau, d'autre part qui nécessitera un gros budget et de nombreuses démarches urbanistiques. Nous ne connaissons pas le tracé définitif. Le 95 est une ligne utilisée par tous, que ce soit pour aller en ville, d'un côté à l'autre de la commune, à Ixelles, à Trône, Gare centrale... Le tramification est voulue par la Région mais la Commune est très réticente. Nous exigeons si le projet venait quand même à se faire, qu'il n'y ait aucune rupture de charge, et que les habitants aient leur mot à dire sur cette tramification.*

## Mobilité [Simon Petre]

Nous habitons au 200, rue de l'Hospice communal et empruntons 2 x jour la rue de la Herse à pied avec nos deux jeunes enfants (3 et 5 ans) pour le trajet de l'école (Bloeiende Kerselaar). Cette rue n'est malheureusement pas sécurisée : pas de trottoir pour une bonne partie, peu d'indication sur la vitesse à limiter car absence de trottoir, deux sens de circulation,... Comptez-vous faire quelque chose pour améliorer la situation ?

*L'avenue de la Herse est en zone résidentielle. Cela est signalé dans le haut et le bas de la rue par le panneau de signalisation F12a :*



*Une zone résidentielle désigne une zone urbaine appartenant à un quartier où l'habitat est la fonction prépondérante et où l'espace public est conçu pour être partagé dans la perspective d'une véritable coexistence des différentes catégories d'usagers. Les piétons y sont prioritaires et les jeux d'enfants autorisés. La vitesse est limitée à 20km/h. Ce type de voirie*



*ne nécessite pas de trottoir, vu que les piétons peuvent circuler sur la rue. L'avenue de la Herse est une voirie assez particulière car ses trottoirs ne sont pas du domaine publique, ce qui engendre leur occupation par les riverains et leur véhicule.*

### **Mobilité [Jeannine Julia Cordier]**

Bonjour Mes questions sont les suivantes :

- Voudriez-vous bien aménager les bordures des trottoirs aux abords des arrêts des bus 17 et 95 aux arrêts Keym, 3 Tilleuls et Wiener (dans les 2 directions) et d'autres pour faciliter les trajets des personnes à mobilité réduite etc.
- Suggestion pour la Stib, concernant le tram 8 : prévoir un ajustement aux rails (un morceau métallique juxtaposé le long du rail existant comblant le vide entre le sol du tram 8 et la bordure du trottoir), arrêts place Wiener (dans les 2 directions) et d'autres /cf : les arrêts : Arsenal (Etterbeek) et posé également aux arrêts dans les communes de Woluwé Saint-Pierre et Woluwé Saint-Lambert

*Nous travaillons avec la STIB pour rendre les transports en commun plus agréables et nous sommes attentifs pour que les arrêts soient les plus praticables possibles. Dans le cadre du réaménagement de la place Keym, les arrêts vont être complètement réaménagés par la STIB. L'arrêt Futaie a été récemment restauré. Les aubettes des arrêts Diabolo, Étangs de Boitsfort et Vander Elst vont être rafraichies cet automne. L'arrêt Loutrier va être mis en conformité et réaménagé à l'été 2024. Un projet de réaménagement est prévu pour l'arrêt Hannebrouck en 2025.*

*Les mises en conformité des quais peuvent être adressées à la STIB mais en attendant les bus sont équipés de rampes qui peuvent être sollicitées par les PMR et qui leur facilitent la montée et la descente des bus.*

*L'adaptation du quai de Tram 8 a été sollicitée à la STIB, et est actuellement en cours d'étude.*

### **Mobilité / Voirie [Mme Lallemand]**

Madame Lallemand souhaite connaître les projets qui vont avoir lieu dans le quartier :

- souhait d'avoir des contrôles destinés à éviter que les trottoirs soient encombrés (trottinettes, vélos en libre-service...)
- les rues des Béguinettes, des Garennes et de l'Hospice communal peuvent-elles devenir piétonnes.
- Qu'en est-il de l'enquête publique en cours pour le projet entre la rue de l'Hospice communal et la rue du Dirigeable ?

*Nous sommes bien conscients des nuisances provoquées par le mauvais stationnement des trottinettes et autres vélos partagés. Pour le moment, le service Amendes administratives fait des contrôles réguliers et verbalise l'opérateur. De votre côté, si le stationnement est gênant, vous pouvez le signaler sur l'application Fix-My-Street > Signaler un incident > Véhicule abandonné. D'autre part, le Collège a décidé d'installer une centaine de « dropzones » sur le territoire communal afin d'y accueillir le stationnement des véhicules partagés de locations en libre circulation 2 roues. Celles-ci seront obligatoires dans toute la Région Bruxelles-Capitale à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Le déploiement des dropzones se fera progressivement d'ici cette date-là.*



*Votre proposition de faire une zone piétonne est possible mais pour ce faire, il faut que le projet rencontre l'adhésion d'une majorité d'habitants.*

*Pour ce qui est du projet immobilier entre la rue de l'Hospice communal et la rue du Dirigeable, le dossier est à l'enquête publique. Pour le moment, la Commune ne peut se prononcer, devant rester neutre. Le permis demande la démolition du bureau fiscaliste actuelle et la construction de 8 maisons. Le dossier complet peut être consulté en ligne sur [Permis en ligne - Région de Bruxelles-Capitale \(openpermits.brussels\)](https://openpermits.brussels).*

### **Propreté [Nicole Crombez]**

Pourquoi avoir installé à l'académie des nouvelles poubelles design trop petites ? Pourquoi ne pas avoir installé un modèle commun à celles qui sont installées en rue ?

*Les poubelles que vous évoquez n'ont pas été installées par le service Propreté mais par l'Académie elle-même qui en a choisi le modèle.*

### **Propreté [Anne Jourdain]**

Le chemin entre la rue Nisard et l'avenue Charle-Albert (parallèle au boulevard du Souverain) est une vraie décharge. Serait-il possible de venir nettoyer régulièrement cet endroit et s'assurer d'un contrôle de police régulièrement? La dernière fois que j'y ai été il y avait au moins 7 cannettes de bières jetées à même le sol.

*L'endroit qui pose problème n'est pas clairement décrit. S'agit-il de la drève de la Louve ou de la drève de Pinnebeek dans la forêt de Soigne ? La Commune assure le nettoyage de la première mais pas de la seconde, qui est gérée par Bruxelles Environnement.*

*La propreté est l'affaire de tous, tant des citoyens que des agents communaux ou des gens de passage. Pour maintenir (ou essayer de parvenir à maintenir) la commune propre, nous avons mis en place plusieurs actions de propreté publique. Tout d'abord, nous avons changé les poubelles situées sur l'espace public en les équipant d'un couvercle afin d'une part d'empêcher les corbeaux de venir piocher dedans, et d'autre part de limiter le dépôt de déchets ménagers. Ensuite, nous incitons fortement depuis plusieurs années les habitants à s'équiper de poubelles rigides (noires et orange) : des distributions gratuites sont organisées tous les mercredis et vendredis (de 14h à 16h). L'usage des poubelles rigides orange est obligatoire en Région de Bruxelles-Capitale, et donc à Watermael-Boitsfort pour tous les déchets alimentaires. Ceux-ci ne peuvent plus depuis le 15 mai dernier être collectés dans un sac blanc.*

*Nous avons également embauché deux responsables Prévention Propreté pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants, et aider les habitants à se conformer aux bonnes pratiques concernant la propreté. Deux fois par an, une déchetterie mobile s'installe dans un quartier ; et des campagnes de grand nettoyage sont organisées à l'automne et au printemps avec des habitants volontaires et bénévoles qui nous aident à garder la commune propre.*

*Enfin, pour conscientiser et responsabiliser la population à la propreté, outre nos actions citoyennes de propreté et la présence sur le terrain de nos deux agents Prévention Propreté, nous avons adopté en juin 2022 un nouveau règlement-taxe sur les incivilités en matière de propreté publique qui taxe entre autres les sacs-poubelle ou conteneurs sortis en dehors des heures et lieux autorisés, le non-entretien (à savoir par exemple état de propreté) de son trottoir, le jet de mégot, canette et autre détritrus sur la voie publique.*



*De votre côté, n'hésitez pas à contacter l'adresse [proprete@wb1170.brussels](mailto:proprete@wb1170.brussels) pour des problèmes de propreté : dépôts clandestins, poubelles publiques non vidées, sacs éventrés, présence de sacs-poubelle ne vous appartenant pas devant chez vous, dépôts au niveau des bulles, non-passage de Bruxelles-Propreté... Une équipe agira au plus vite, en général dans la journée.*

## **Sécurité** [Michel Petillo]

Geachte - het thema betreft veiligheid. Vorig week was er een schermutseling tussen een grote groep jongeren waarbij als ik me niet vergis een interventie van de politie nodig was. Er waren tevens (levensbedreigende) dreigementen naar andere bewoners toe die probeerden tussen te komen. Vandaag was er wederom een jongvolwassene die zeer risicovol gedrag toonde op de parkeerplaats by de Tram - we (mijn vrouw en ik) werden bijna omvergereden na een snelle onverantwoorde manoeuvre van de bestuurder in een beige twingo. Deze reducerende zijn snelheid niet en "vloog" de parkeerplaats af. Het gebied rond de tramstop Wiener en de Tram (frituur) inclusief parkeerplaats lijkt een hotspot te worden. Wat zijn de concrete acties van de gemeente om zulke voorvallen te overkomen voordat er ongelukken of ergere zaken gebeuren. Sociale controle alleen is risicovol gezien dit met ernstige dreigementen wordt beantwoord.

*Bedankt voor het delen van uw verhaal met ons. De politie is op de hoogte van de situatie op het Wienerplein en heeft in samenwerking met de Gemeenschapswachters en de dienst Preventie actie ondernomen om dit probleem te verhelpen. En ze zetten hun werk voort. Het is belangrijk dat u overal in Watermaal-Bosvoorde veilig en op uw gemak voelt.*

## **Urbanisme**

**[Nadia Notez]** Wat zijn momenteel de rehabilitatie plannen voor de Hubertuskerk. Die stellingen zijn er sinds tientallen jaren. Er komt maar geen vooruitgang met de plannen. Wordt dit een uitzichtloze situatie. Graag een positief antwoord want dit dossier loopt nu eindeloze jaren zonder een positief resultaat. Het kan niet verder verkankeren er moet een oplossing gevonden worden. Bedankt Nadia

**[Celina Renner]** Y a-t-il des projets concrets pour l'église du Jagersveld ?

**[Claude Leguerrier]** Quid du chantier église aux échafaudages (concours avec le palais de justice) ?

**[François Heinderyckx]** Le projet de rénovation de l'Église Saint-Hubert a manifestement pris du retard. Pourriez-vous partager les dernières informations et le calendrier probable des prochaines étapes ? Question subsidiaire : si le début des travaux éventuels n'est pas prévu dans l'immédiat, pourrait-on envisager d'améliorer la sécurisation du site pour limiter les intrusions et le vandalisme ?

**[Henry Tulkens]** Voici les questions que je souhaite poser pour la prochaine réunion:

1. Quel est l'état actuel de l'église St Hubert ?
2. En général, quel avenir la Commune envisage-t-elle pour cette église, et le site qu'elle occupe ?



3. Plus précisément, pourriez-vous décrire quels sont les projets d'architecture actuellement en préparation pour l'église et le site, et qui en sont les auteurs ?

**[M. Vercruyse]** Quel est le projet de l'Eglise Saint-Hubert ? Quand serons-nous informés ?

*Le projet de l'église Saint-Hubert est toujours à l'ordre du jour. En effet, il dure depuis de nombreuses années. En effet, entre 2013 et 2015, nous avons travaillé à la désacralisation de l'église et à une re-sacralisation partielle. Cela a abouti à l'obtention d'un décret de désacralisation sous réserve de l'obtention d'un permis d'urbanisme. Puis s'en est suivi la recherche d'un acquéreur potentiel, prêt rénover une église et la transformer en logement. Un compromis de vente a alors été signé fin 2015 avec la société Bell Tower avec une clause suspensive d'obtenir un permis d'urbanisme. Entre 2016 et 2019, a eu lieu l'élaboration d'un 1er projet avec une étude, une demande de permis d'urbanisme, une enquête publique, 2 commissions de concertation : la première a remis un avis favorable avec des conditions ; la seconde, un avis défavorable qui a abouti au refus du permis. Depuis 2020, le maître architecte (régional) a accompagné le maître d'ouvrage (qui est aussi l'acquéreur, Bell Tower). Il a procédé au choix et à la sélection d'un autre bureau d'architecture pour mener une étude exploratoire et redéposer un projet. Une demande de permis d'urbanisme va être introduite probablement fin octobre. Une enquête publique aura lieu à ce moment-là et le projet sera dévoilé. Le projet porte sur l'église et l'espace public.*

*Concernant le projet en lui-même, voilà ce que nous pouvons vous dire à ce stade. Le compromis de vente stipule que l'église doit être conservée dans son intégralité. Les principales différences par rapport au premier projet résident dans le dégagement de la nef pour pouvoir percevoir la spatialité de l'église à l'intérieur, l'adaptation de la toiture pour y mettre des logements plus harmonieusement, un aménagement plus végétal du parvis, des solutions discrètes pour le parking souterrain et un ascenseur ré-étudié pour le rendre plus intégré et discret. Le projet comporte 37 logements aux étages, des locaux pour des associations et un lieu de culte au rez-de-chaussée. Un parking en surface serait conservé. Je ne peux vous en dire plus étant donné qu'il s'agit d'un projet privé et non public.*

### **Urbanisme [Jean-Marie Nicolas]**

Rénovation de l'Athénée: Quand vont débiter les travaux de démontage du pavillon Chaville en bordure de la rue du Pinson? Quelle est la date prévue aujourd'hui pour la fin du chantier ?

*La démolition ne devrait pas intervenir avant le mois de septembre 2024. Cette information est au conditionnel puisque les travaux seront tributaires pour les mois qui viennent des intempéries. Le chantier devrait être terminé sauf imprévus en décembre 2024.*

### **Urbanisme [Nicole Roegiers]**

Je souhaiterais avoir des précisions sur le projet de démolition-reconstruction du bâtiment situé au n°9, avenue du Dirigeable.

En effet, ce bâtiment se trouve à 1 mètre de ma propriété, soit à 2 mètres de mes fenêtres.

1. Quelle protection est prévue entre les deux propriétés quant à la poussière et au bruit forcément générés pendant les travaux ?



2. Où le groupe électrogène sera-t-il installé? En effet, lors d'une construction précédente (au n°7, de l'avenue du Dirigeable), l'entreprise avait placé son groupe électrogène à 2 mètres de mes fenêtres, avec l'échappement des gaz dirigés vers mon habitation (!!!). Ces nuisances ont duré 1 an et demi.
3. Qu'en est-il du respect d'un contrat de bail à vie qui a été enregistré à propos d'une parcelle de mon terrain ?
4. Quelle est l'aide que la commune compte apporter pour que les relations et obligations de l'entreprise vis-à-vis du voisinage soient respectées ? Par exemple : les heures de début et de fin de journée, ainsi que la non autorisation de radios qui marchent à fond pendant les journées de travail ?

*À ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer étant donné que nous sommes en pleine enquête publique. La commission de concertation est prévue le mardi 26 septembre. Passée cette date, nous pourrons vous en dire plus sur le projet et la délivrance éventuelle du permis. Nous vous conseillons de contacter le service de l'Urbanisme par téléphone (02.674.74.32) ou par courriel ([urbanisme@wb1170.brussels](mailto:urbanisme@wb1170.brussels)).*

### **Urbanisme [Mme/M. Grauwels]**

Quel est le projet d'isolation pour les maisons ainsi que les parkings ?

*Malheureusement, nous ne comprenons pas le sens de votre question. N'hésitez pas à la reformuler et à l'adresser à Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme : [mstassart@wb1170.brussels](mailto:mstassart@wb1170.brussels).*

### **Urbanisme [Claude Leguerrier]**

État déplorable des trottoirs drève du Duc et rue Willy Coppens

*La Commune a en charge 140 km de trottoirs, ce qui est impossible à rénover et entretenir. Voici comment nous fonctionnons. La Commune a choisi d'agir de deux manières :*

- *La première, ce sont les grandes rénovations lors desquelles nous refaisons les trottoirs, la voirie et les impétrants (égouts, téléphonie...). C'est actuellement le cas de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en intégralité ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée.*
- *La seconde, ce sont toutes les demandes de réparations ponctuelles que nous mettons sur une liste (organisée de manière chronologique depuis 2019). Celle-ci nous permet aussi d'identifier les trottoirs qui doivent être refaits de manière prioritaire.*

*Nous allons étudier votre demande et voir ce qui peut être fait pour le tronçon de la drève du Duc que vous mentionnez. Nous savons qu'une importante rénovation devra être faite qui s'accompagnera d'études et d'un projet.*

### **Voirie/Mobilité [Christelle Cornil]**

Rue de l'Hospice Communal : elle sert de voie parallèle au boulevard (et recommandée!) dans les applications GPS. D'où un trafic injustifié, mais surtout de gros GROS camions qui



s'engagent stupidement dans cette petite rue, grimpent sur les trottoirs et les défoncent, griffent les voitures stationnées et accessoirement démolissent les coins de ma loggia (je suis au n°70) et s'en vont sans laisser de mot... Sans compter qu'ils bloquent tout longuement quand ils se rendent compte que ça ne passe pas ! N'y aurait-il pas moyen de mettre la rue à sens unique dans l'autre sens? Alors il faudrait remonter 50 mètres la rue des 3 Tilleuls (sens unique), prendre la rue des Beguinettes (sens unique) descendre 50 mètres la rue des Garennes et arriver rue de l'Hospice. Possible, non ? Ixelles le fait. Copieusement.

*Nous n'avons actuellement pas de solution au fait que la rue de l'Hospice communal est traversée et renseignée par les applications GPS, si ce n'est d'inciter les citoyens à utiliser les transports en commun et la mobilité douce. Nous constatons déjà une nette augmentation pour ces modes de déplacements. Pour éviter le trafic de transit au sein même des quartiers, il nous faudrait élaborer un plan de circulation routière centrée sur les grands axes, et en profiter pour étudier votre proposition d'inverser le sens unique. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.*

*Notons toutefois que nous avons déjà fait passer la rue de l'Hospice communal en zone résidentielle (zone urbaine où les piétons y sont prioritaires et les jeux d'enfants autorisés, et où la vitesse est limitée à 20km/h) et nous l'avons interdite au plus de 3,5T*

### **Voirie/Mobilité [Pascale Nicaise et Rolando Herrera]**

Nous habitons avenue de la Tenderie 82. A notre hauteur, les véhicules roulent souvent trop vite. Résultat : des animaux tués (récemment 2 chats, 1 hérisson, 1 écureuil et peut-être d'autres que nous n'avons pas vus). Une voisine avait déjà signalé le problème et la police avait placé un radar mobile. J'ai également écrit à la police qui m'a répondu qu'ils allaient en remettre un, mais sans préciser de date. Mettre un dispositif pour ralentir la vitesse serait peut-être une bonne chose. Est-ce possible? Merci.

*Merci pour votre signalement. Nous allons interroger la police sur les résultats obtenus après avoir placé le radar mobile. Avec la cellule Polutra (qui regroupe les services des Travaux et de la Mobilité ainsi que la police), nous allons analyser le problème et voir si la pose d'un radar préventif de vitesse ou des coussins berlinois pourrait être une solution.*

### **Voiries [Marie Carlier]**

Bonjour, Quand est-il prévu de refaire les trottoirs de la Drève de la Brise? Une dalle sur trois se détache, ce qui rend leur utilisation par temps humide assez hasardeuse.

*La Commune a en charge 140 km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est impossible à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3<sup>e</sup> tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Pourquoi ? Lorsque l'on rénove un trottoir, on rénove également tous les sous-sols (égouts...). Parmi les trottoirs en cours ou prévus, citons ceux de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en entièreté ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée. Si un trottoir occasionne un danger, nous vous conseillons de le signaler sur l'application Fix My Street. Nous allons toutefois analyser votre demande avec le service des Voiries, mais votre rue n'est en tous les cas pas pour le moment à l'ordre du jour.*



## Voiries [Matthieu Lemaire]

A l'attention du Collège du Bourgmestre, des Echevines et des Echevins: Questions concernant la drève du Duc :

- Etat du revêtement très délabré surtout dans sa partie basse.
- Circulation abondante aux heures de pointes avec dépassement des limites de vitesse.
- Nombreux véhicules poids lourds qui la descendent à grande vitesse (surtout le matin), entraînant par son irrégularité des "tremblements" qui se répercutent sur les maisons!
- Comment y remédier? plus de ralentisseurs? rendre le revêtement plus régulier et plus durable? Merci pour votre attention et vos réponses.

*La Commune a en charge 140km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est impossible à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3e tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Pourquoi? Lorsque l'on rénove un trottoir, on rénove également tous les sous-sols (égouts...). Parmi les trottoirs en cours ou prévus, citons ceux de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en entièreté ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée. Si un trottoir occasionne un danger, nous vous conseillons de le signaler sur l'application Fix My Street.*

*Nous allons étudier votre demande et voir ce qui peut être fait pour le tronçon de la drève du Duc que vous mentionnez. Il est clair que cette voirie devrait être ré-asphaltée pour limiter les vibrations ; nous l'avons fait pour l'avenue de Fauconnerie, la rue du Ministre et le Dries. Mettre des casse-vitesse ou des coussins berlinois pour limiter la vitesse devrait être étudié mais cette solution risque d'occasionner d'autres nuisances liées au freinage des véhicules avant l'obstacle et à l'accélération après. Il faudrait faire un travail en profondeur ; cela demande des moyens budgétaires que nous n'avons pas...*

## Voiries [Anne Jourdain]

L'état du trottoir de l'avenue du Dirigeable est mauvais. La plupart des gens marchent sur la rue car le trottoir est dangereux, finalement personne ne circule sur le trottoir. Serait-il possible de prévoir un remplacement du trottoir pour l'avenue du dirigeable?

*La Commune a en charge 140km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est impossible à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3e tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Pourquoi? Lorsque l'on rénove un trottoir, on rénove également tous les sous-sols (égouts...). Parmi les trottoirs en cours ou prévus, citons ceux de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en entièreté ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée. Si un trottoir occasionne un danger, nous vous conseillons de le signaler sur l'application Fix My Street.*

*La rue du Dirigeable compte de nombreux garages. Les véhicules qui y rentrent et en sortent abîment les trottoirs. Il s'agit donc de dégâts qui devraient normalement être pris en charge par les propriétaires. À ce stade, la rénovation de la rue du Dirigeable n'est pas à l'ordre du jour.*



## Voiries [Françoise Wolff]

Bonjour,

Je prends l'initiative de joindre à la question d'Henry Tulkens, la suivante concernant l'état de nos trottoirs. Je mets mes co-propriétaires et habitants en copie.

Le trottoir de la drève du Duc, côté 50, défoncé maintes fois par de gros camions livreurs pour le restaurant et moins gros pour les livraisons de colis, et moins depuis qu'à notre demande, des poteaux ont été placés, est vraiment en très mauvais état. Descendre la drève du Duc jusqu'à la Maison communale côté numéros pairs, est dangereux ; chutes et foulure de pieds sont fréquentes. Et même s'il s'agit d'une partie privative, les ouvertures et fermetures successives faites par différents travaux n'ont pas toujours été bien tassées, ce qui entraîne par le poids des camions et voitures montant sur le trottoir, des inégalités dans les pavés. Pensez-vous pouvoir le remettre en état ?

D'autre part croiser le bas de la sympathique rue de l'abreuvoir est également périlleux, tout le monde l'évite en marchant à cet endroit sur la route, qui offre juste après, un passage piéton vers le square, dangereux donc. Ne pourrait-on pas recouvrir ce bas de la rue d'asphalte? Qu'en pensez-vous ?

Merci de considérer cet aspect du confort de la marche des habitants.  
Bien à vous

*La Commune a en charge 140km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est impossible à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3<sup>e</sup> tronçon de l'avenue Emile Van Becelaere a coûté 800.000 €. Pourquoi ? Lorsque l'on rénove un trottoir, on rénove également tous les sous-sols (égouts...). Parmi les trottoirs en cours ou prévus, citons ceux de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en entièreté ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et l'avenue de Visée. Si un trottoir occasionne un danger, nous vous conseillons de le signaler sur l'application Fix My Street.*

*Concernant plus spécifiquement les trottoirs de la drève du Duc, cela n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Mais cette voirie mériterait un travail en profondeur, ce qui demanderait des moyens budgétaires que nous n'avons pas... Pour ce qui est de l'asphaltage du bas de la rue de l'Abreuvoir, un permis devrait être demandé vu le fait qu'il s'agit de pavés.*